



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 25 novembre 2022

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : parking devant la Maison de la Danse.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°88

A l'attention de :

- monsieur Olivier BERZANE, maire du 8e Adt
- monsieur Hubert BÉCART, adjoint au Maire du 8e Adt

Messieurs,

Hier soir, je suis allé à la Maison de la Danse pour mon premier spectacle de la saison 2022-2023. Autant vous dire que, en traversant à pied la partie piétonne de la place du 11 novembre 1918, j'ai été stupéfait pour ne pas dire consterné de voir que cet espace piétonnier était encore un gigantesque parking lors des soirées – et je suppose lors des après-midis – de spectacles se déroulant à la MDLD.

En effet, j'étais vraiment persuadé que la Mairie du 8e Adt, mairie d'obédience politique EEL, avait enfin pris la décision de supprimer définitivement ce « parking culturel » où des dizaines et dizaines de voitures défigurent cette place qui pourrait être magnifique en étant requalifiée.

Aussi, au nom de mon Association, je vous écris pour demander **la suppression définitive du parking provisoire mais ô combien fréquent** qui existe lors des spectacles.

Il existe vraiment d'autres endroits que de stationner sur cette place si l'on vient en voiture. Et il existe par ailleurs d'autres possibilités.

En ce qui me concerne, cela fait de très nombreuses années que je suis un spectateur fidèle (et enthousiaste) des spectacles de la Maison de la Danse. Et à chaque fois, je m'y rends par cet itinéraire :

- habitant près de la place Bourgneuf dans le 5e Adt, je marche à pied jusqu'à la place Saint-Paul pour prendre le bus C3.
- je descends à Cordeliers où je prends le métro A jusqu'à Perrache.
- à Perrache, je prends le tramway T2 jusqu'à l'arrêt Bachut – Mairie du 8e.
- de cet arrêt, je marche à pied jusqu'au bâtiment de la MDLD.

Durée de mon trajet : environ 45 mn. Et je continuerai ainsi.

Quoi qu'il en soit, j'espère vraiment que vous aurez la volonté politique de faire en sorte que la partie piétonne de la place du 11 novembre 1918 soit à 100% piétonne. Si tel n'était pas le cas avec une Mairie d'arrondissement EEL, une Mairie de Lyon EEL, une Métropole EELV, un mot viendrait ipso facto qualifier la persistance de ce parking : désespérant.

Je vous adresse, Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS / Adjoint au Maire de Lyon
- Le Progrès-Quartiers